
COURRIER SOCIALISTE EUROPEEN

SERVICE DE PRESSE du Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté Européenne
et du Groupe Socialiste du Parlement Européen

- Luxembourg 19, rue Beaumont.
- Tél. 21921 - Telex : Parleurolux 494

REPRODUCTION AUTORISEE

No 12 - 1963

Embargo : 26 juin 1963
16 heures

Library Copy

LA CRISE POLITIQUE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

Déclaration du Groupe socialiste du Parlement européen

Dans le cadre du débat sur le 11e Rapport général de la Communauté européenne du charbon et de l'acier le Représentant socialiste, M. Walter ARENDT (République fédérale d'Allemagne) a fait la déclaration suivante, le 26 juin 1963, devant le Parlement européen:

Le Groupe socialiste du Parlement européen suit depuis des années et avec une inquiétude croissante, l'évolution politique de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Déjà le 22 juin 1956, il avait constaté que "par sa politique, la Haute Autorité

- Paraît au moins une fois par mois -

Abonnements: 1 an: 200 frs lux., 6 mois: 120 frs lux. - Banque: Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Luxembourg. Compte N° 26.356 du Courrier Socialiste Européen. - Les articles qui paraissent dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement l'opinion des éditeurs.

a affaibli sa propre position, ainsi que le caractère supranational de la Communauté" (Assemblée Commune, Débats no 13). Le 26 juin 1959 le groupe socialiste du Parlement européen déclarait que "l'affaiblissement progressif de la Haute Autorité fait craindre que certains gouvernements actuellement au pouvoir ne se proposent de vider de tout contenu les attributions des organes de la Communauté et de remplacer leur exercice par la tentative de coordonner l'action des gouvernements nationaux" (Parlement européen, Débats No 15). Or, à aucun moment les membres de la Haute Autorité ne se sont opposés à cet affaiblissement d'une façon réellement décidée en mettant en jeu leurs fonctions. Les membres de la Haute Autorité ont affaibli considérablement leur propre autorité en négligeant de présenter leur démission au Conseil spécial de ministres qui les entravait sérieusement dans l'exercice de leurs fonctions.

A la suite de cette évolution politique, la CECA se trouve maintenant dans une situation de crise qu'il n'est plus guère possible de masquer. Le groupe socialiste estime que les causes essentielles de cette crise sont notamment les suivantes:

1. L'attitude politique de la Haute Autorité a été caractérisée, pendant de longues années, par une indécision excessive. Il y avait entre les membres de la Haute Autorité des différences très marquées quant au degré de leur volonté d'agir dans l'intérêt général de la Communauté. Il est permis de se demander si tous les membres de la Haute Autorité ont toujours exercé leurs fonctions "en pleine indépendance" (article 9 du traité de la CECA) des gouvernements nationaux et des industries de la Communauté. Certaines irrégularités peu honorables, tacitement admises par la Haute Autorité, n'ont guère contribué à consolider le prestige de celle-ci. Les membres de la Haute Autorité n'ont pas toujours été choisis en tenant compte des exigences politiques de leurs fonctions. En même temps, la base politique de la Haute Autorité s'est rétrécie d'une manière telle qu'à la longue le groupe socialiste du Parlement européen éprouve encore plus de peine à conserver sa confiance politique à la Haute Autorité.